



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

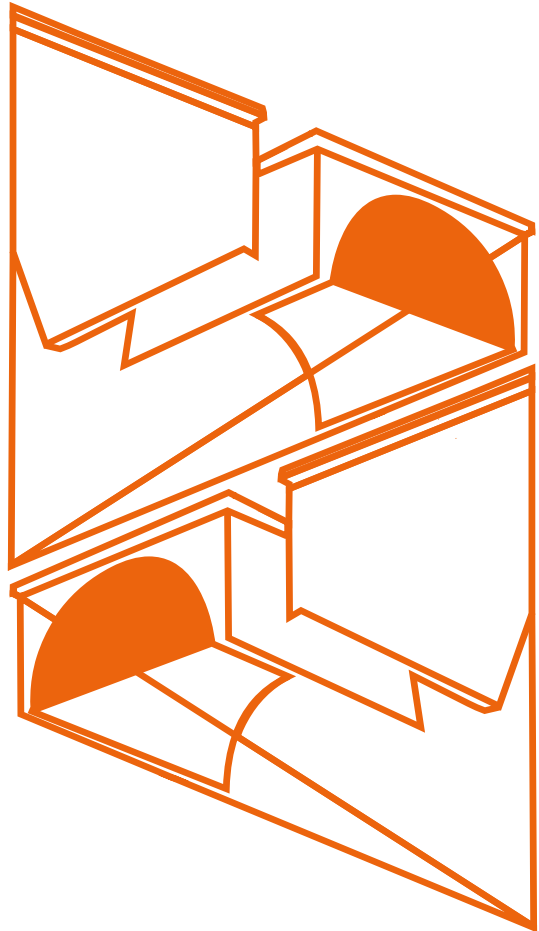
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSATM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

TAXE D'APPRENTISSAGE

20
26





LES ENTREPRISES QUI ONT FAIT BÉNÉFICIER L'ENSAM DE LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2025

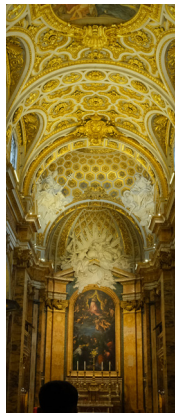
A,R,C, ET TYPES | ABC ARCHITECTES | ALCO | ALON'CHAUFF
| ANTOINE SACERDOTI | ARCHIGROUP GRAND SUD | ART@
TEKHNE | ASTER ARCHITECTURE | ASTER MAITRISE D'OEUVRE
| ATELIER 1 | ATELIER D'ARCHITECTURE PATRICE GENET |
ATELIER D'ARCHITECTURE FAUSTINE CHAIGNAUD | ATELIER
D'ARCHITECTURE-PHILIPPE POUS | ATELIER RIO CONCEPT
ARCHITECTURE | ATELIERS A+ | ATELIERS A+ CONCEPTION |
ATELIERS A+ ECONOMIE | ATELIERS A+ INGENIERIE | ATELIERS
A+ MANAGEMENT | AURA ARCHITECTE | BACKSEW | BAM
ARCHITECTES | BIL PIZZA STGF | BOULANT LUC ARCHITECTE
| CABINET CALA | CALDER | CARI-MANTRAND CHRISTINE |
CRISTAL FACADE | CVC MAINTENANCE | CVC PLOMBERIE
| EB ARCHITECTURE | ENILAB | ENJOY POOL | EUPALINOS
| EURL OD1 | EXO 7 | ESPACIO NORD | FOCUS SARL | G M
SAMSON | GAU | GROUPE ASTER PARTICIPATIONS | J'ADORE
MES LUNETTES | JOAILLERIE LIGNON | LCD'O ATELIER
D'ARCHITECTURE | LE FOURNIL DE SAINT JEAN | LE NEXXT
| LEBUNETEL + ASSOCIES | LE PETRIN D AMANDIN | LERN
ARCHITECTES | LYON CYCLISME MANAGEMENT | MANAGEXAM
| MARY ET NEGRE SARL D'ARCHITECTURE | MAXIME ROUAUD
ARCHITECTE | MDR ARCHITECTURE | M,D,R, ASSOCIES | MOEX
MUSTANG ARCHITECTURE ET DESIGN | MYVAP | NEDELLEC |
MARIE | PADEL D'OC | PIZZA HUT | PIZZA LOUNA | PRINT TEAM |
QUADRA ARCHITECTURES | RCA-ARCHITECTES | ROCCO ET RICO
| SAINT GOBAIN WEBER FRANCE | SERRADO ARCHITECTURE |
SEVERINE TARDIEU ARCHITECTE | SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE
D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE
LA REUNION | STANDING BNB | SV EXPERTISES | TERRAZZONI
GILLES | TOGNELLA ARCHITECTES 2AI | TOMROSE | TRABON
ARCHITECTURE | TRAPCO | VIC IMMOBILIER | W ARCHITECTURES
| W-ARCHITECTURES AQUITAINE | WEBER-BROUTIN | ZELEE

GRÂCE À VOUS, NOUS AVONS RÉALISÉ :



WORKSHOP 14.03.2025

Le vendredi 14 mars, nos étudiants ont participé à un workshop géant dédié à la fabrication de briques d'adobe ! Ce projet est un test local dans le cadre de la conception et de la construction du Pavillon Test à l'ENSAM. L'objectif ? Expérimenter des concepts d'architecture bioclimatique, co-financés par la région Occitanie dans le cadre de l'appel à projets « pédagogie innovante ».



VOYAGES PÉDAGOGIQUES 2025

À l'étranger :

Valencia - Espagne
Rome / Valence - Italie
Naple - Italie
Porto - Portugal

En France :

Nîmes
Lunel
Sète
Béziers
Fellestin
Bordeaux



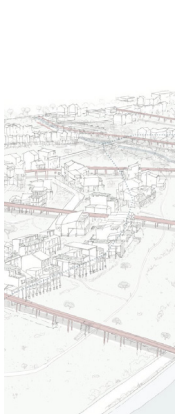
CONCOURS 19.02.2025

Quand la créativité rencontre l'éco-responsabilité !
Les étudiants ont relevé le défi du Grand Détournement par le Design : transformer, détourner et réinventer des objets du quotidien pour leur donner une seconde vie.



CONFÉRENCE 26.02.2025

L'agence Zakarian-Navelet Architecture a présenté une conférence intitulée « La forme, c'est le fond ». Celle-ci portait sur la notion de forme architecturale, abordant sa place, son rôle et ses relations avec l'usage, le territoire, les matériaux et la durabilité. Plus précisément, cette thématique souligne que réfléchir à la forme architecturale revient également à interroger ses fondements, tant conceptuels que constructifs.



EXPOSITION DU 25.11.2024 AU 17.01.2025

L'exposition "Habité le littoral de demain" revient sur un concours d'idées organisé en février 2022, en partenariat entre le Département de l'Hérault, la Ville de Frontignan, le CAUE 34 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault) et l'ENSAM.

Le défi posé aux participants : penser la manière d'habiter le littoral héraultais à horizon 2050, en tenant compte des évolutions climatiques, des risques de submersion marine, de l'érosion côtière, etc.



WORKSHOP HLM DU 21.01.2025 AU 23.01.2025

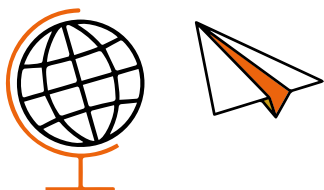
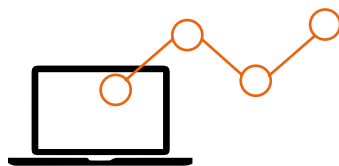
Le workshop "Hors les Murs", dirigé par Lou Sompairac, anthropologue et nouvelle enseignante à l'ENSAM, proposait une immersion dans l'univers des perceptions olfactives. Du 21 au 23 janvier 2025, les étudiants ont exploré le rôle social, culturel et spatial des odeurs à travers des ateliers sensoriels, révélant leur influence sur notre rapport aux espaces. La restitution, présentée le 24 janvier 2025 dans le hall de l'école, a mis en avant des projets expérimentaux questionnant la place de l'olfactif dans la conception architecturale et la perception de l'environnement.

TAXE D'APPRENTISSAGE, POURQUOI ?

RENOUVELER

nos équipements
pédagogiques et en acquérir
de plus performants.

01



ORGANISER

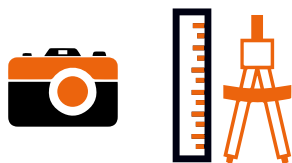
des voyages pédagogiques,
des workshops, des
séminaires, des "master
classes"...

02

AIDER

nos étudiants à effectuer
un stage professionnel
à l'étranger.

03



ACCROÎTRE

la culture architecturale de
nos étudiants en organisant
des expositions, des confé-
rences et des colloques de
haut niveau.

04

VALORISER

les productions de l'école
réalisées par les étudiants,
les enseignants et
les chercheurs.

05



COMMENT NOUS VERSER LA TAXE ?

La collecte de ce solde interviendra en 2026 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Les sommes collectées par les URSSAF et les MSA seront ensuite reversées à la Caisse des Dépôts (CDC).

Ce sont les URSSAF et les MSA qui collecteront directement auprès de vous, employeurs, ce solde de taxe d'apprentissage 2026 de 13% de votre masse salariale brute 2024. Ce solde de taxe d'apprentissage sera ensuite reversé à la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC).

Entreprise, employeurs, c'est via la plateforme SoltéA que vous pourrez affecter le solde de la taxe d'apprentissage 2025.

Vous interviendrez alors sur la plateforme SoltéA mise à disposition par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC) pour affecter les fonds à l'ENSAM.

L'ENSAM est habilitée à recevoir la TA au titre de la catégorie B finançant les formations de niveaux II (Licence, Bac +3 et 4) et I (Bac + 5 et au-delà).

Attention : Nouvelles modalités de règlement

Code référence UAI : 0340132J

Cette année, pour verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'ENSAM votre entreprise procède en deux étapes :

1

S'acquitter du paiement de votre taxe d'apprentissage via la déclaration Sociale Nominative (DSN) du mois .

2

Choisir d'affecter le solde à l'ENSAM via la plateforme **SOLTÉA** (www.soltea.education.gouv.fr)

Important : Sans cette étape d'affectation, l'ENSAM ne bénéficiera pas de votre taxe d'apprentissage



CONTACT

Delphine AMULET

Responsable de la Communication et des Partenariats
Direction du Développement et de la Communication
delphine.amulet@montpellier.archi.fr
T. 04 67 91 89 45
P. 06 13 08 45 45

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89
T. 06 13 08 45 45

www.montpellier.archi.fr

ENSATM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

